

## **Département « Gestion des ressources humaines »**

La mission globale du département RH a été définie comme suit :

Le département R.H. est le ciment entre les briques. Chaque brique représente un collaborateur , un service, une valeur, un objectif, une compétence. Le tout représente l'organisation.

Ainsi, la mission du département R.H. consiste à soutenir les agents, les services et l'organisation et à contribuer à leur bon fonctionnement (informer, communiquer, valoriser, harmoniser) pour qu'ils puissent réaliser et atteindre leurs objectifs et puissent rendre un service performant et de qualité aux Anderlechtois. Dans ce but, le département développe une stratégie des Ressources humaines au niveau individuel et collectif dans laquelle le bien-être du personnel est important.